

Syndicat Mixte du Bassin Versant de l'Armançon

À l'attention des 267 délégués titulaires
du Syndicat Mixte du Bassin Versant de l'Armançon

Tonnerre, le 13 avril 2016

N/Réf : EC/LG/DB/16-0039

Madame, Monsieur le Délégué,

Nous n'avons pas eu le quorum au Comité Syndical qui s'est déroulé le 13 avril 2016 à la Salle Polyvalente d'Ancy-le-Franc.

Aussi, conformément à la réglementation, une nouvelle réunion du Comité Syndical aura lieu le :

MERCREDI 20 AVRIL 2016 À 18 h 30

À LA SALLE POLYVALENTE D'ANCY-LE-FRANC

(Émargement à partir de 18 h 15)

L'ordre du jour reste inchangé :

- Désignation du secrétaire de séance.
- Approbation du compte-rendu du Comité Syndical du 29 mars 2016.

FINANCES

- Budget Primitif 2016,
- Cotisations 2016,
- Ligne de trésorerie.

PÔLE GEMAPI

- Aménagement de l'ouvrage hydraulique de Saint-Poursain sur la commune d'Aisy-sur-Armançon,
- Aménagement du ru de Saint-Cassien dans la traversée de Villy-en-Auxois,
- Etude du ruisseau du Landion.

RESSOURCES HUMAINES

- Création d'un emploi permanent de technicien de rivières pour le secteur Armance-Créanton.

FONCTIONNEMENT GÉNÉRAL

- Contrat de maintenance informatique.

Comptant sur votre présence, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Président,

Eric COQUILLE



PJ : Pouvoir